

# Des experts au secours

PSYCHOJUDICIAIRE ► Pour éviter des dérapages désastreux, l'IUKB lance un diplôme de spécialistes.

## COMMENTAIRE

### De l'humilité et de l'ouverture

ARIANE MANFRINO

Entrer dans l'histoire de vie des gens de manière abrupte pour dresser une expertise destinée à éviter des drames humains, orienter «favorablement» leur futur, voilà une tâche plus que délicate.

Les exemples de dérapages à l'étranger, mais aussi en Valais, ne manquent pas. Ils illustrent les dégâts qui peuvent suivre une mauvaise évaluation de situation.

Sous prétexte de mieux reconnaître la place de l'enfant, comme victime ou acteur, on s'est dirigé sur le chemin contestable du recueil et de l'interprétation de sa parole. L'adage «La vérité sort de la bouche des enfants» semblait de mise et prête à tout rationaliser.

Or aujourd'hui, force est de constater que cette route manquait grandement de méthode et de méfiance vis-à-vis des a priori. En proposant de former des experts psychosociaux pour les enfants et les adolescents, l'IUKB pose une pierre blanche. Celle d'un profond changement, empreint d'humilité et enrichi par l'apport d'autres disciplines. Cette ouverture sur l'interdisciplinarité est indispensable. Elle enrichira les futurs experts. A terme, on peut espérer que les dossiers délicats ne soient plus confiés à de jeunes universitaires manquant cruellement d'expérience clinique. Ou, tout aussi néfaste, à des aînés imbus d'un prétendu savoir et manquant sérieusement de modestie. La vie d'un individu est trop précieuse pour tolérer la médiocrité.

## Entretien

ARIANE MANFRINO

Directeur scientifique du diplôme d'expertises psychosociales, psychologue-psychothérapeute, professeur à l'Université de Genève, Philip Jaffé s'investit pleinement dans la formation mise sur pied, l'automne passé, à l'Institut universitaire Kurt Bösch, installé à Bramois. Une formation pluridisciplinaire qui devrait, à terme, améliorer le sort réservé aux enfants confrontés au système judiciaire.

### «Les avocats, juges, psys font souvent un travail médiocre autour de l'enfant.»

**De nombreux dérapages en France, avec notamment la fameuse affaire d'Outreau, mais aussi en Suisse et même en Valais, ont démontré les limites des expertises de crédibilité de l'enfant. Ce diplôme d'expertises psychosociales est-il une réponse à ces déplorables affaires?**

La raison formelle pour la naissance de ce diplôme porte essentiellement sur le nouveau droit pénal des mineurs qui entrera en vigueur en 2007. Cependant, il y a longtemps que nous planchons sur ce sujet. Nous nous sommes rendu compte que la justice ne parvenait pas à intégrer les mineurs dans les procédures judiciaires et que les avocats, juges, psys, etc., faisaient souvent un travail médiocre autour de l'enfant.

**La parole de l'enfant, longtemps considérée comme une vérité absolue, des méthodes d'audition douteuses: il y a longtemps que le psychologue belgo-canadien Hubert Van Gijsegem tire la sonnette d'alarme. Pourquoi avoir attendu si longtemps?**

La Suisse n'est pas plus lente que d'autres pays d'Europe.

La réflexion a débuté aux Etats Unis suite à certaines affaires. Ça a donné l'impulsion pour des recherches valides. On a aussi compris qu'il ne suffit pas d'être un universitaire pédagogue, psychologue, pédiatre, etc., pour parler comme expert auprès du tribunal avec autorité de tout ce qui touche aux enfants.

**Une remise en question salutaire, en quelque sorte?**

Certainement. Je serai œcuménique. Van Gijsegem est psychologue. Mais il y a aussi des psychiatres de renom qui ont critiqué cette aura du spécialiste que l'on écoute comme s'il avait la science infuse.

**Vous pointez le doigt sur l'expert. Et le juge? Ne porte-t-il pas lui aussi une lourde responsabilité dans ces dérapages?**

La justice doit être organisée autour de l'autorité du chef de file du système judiciaire, c'est-à-dire le juge. Trop souvent les magistrats, jeunes et moins jeunes, sont impres-

sionnés face à des experts professeurs d'université ou à des médecins. Ils prennent alors en compte ce qu'on leur sert sur un plateau.

**D'où l'importance et la nécessité de cette formation d'experts?**

La barre est très haut placée dans notre formation. Il n'est pas question de produire de mauvais experts. Pas question de garder une personne qui ne serait pas en mesure d'établir une expertise valable. Une telle personne devra quitter le programme.

### «Si des experts manquent d'éthique et de déontologie, ils seront exclus.»

**Qu'entendez vous par une expertise valable?**

Ecrire une expertise, ce n'est pas seulement l'étalage d'un

savoir théorique. La personne mandatée doit savoir se comporter devant un tribunal, s'imposer, vulgariser ses idées et avancer un point de vue de manière utile et crédible. Autant d'éléments que l'on ne peut contrôler qu'en situation.

**Ce contrôle n'aura d'effet que pendant la formation. Et après?**

On s'est aussi engagé à un suivi, un contrôle de qualité. Il est impensable que trois ou cinq expertises donnent un ticket pour la vie. Si des experts manquent d'éthique et de déontologie, ils seront exclus.

**Une rigueur qui vous honore. Mais est-ce vraiment réalisable?**

Les juges doivent aussi avoir la capacité et le courage de critiquer un mauvais rapport d'expert, de rayer son auteur de la liste. En Valais, mais aussi dans d'autres cantons, les amitiés de longue date, les traditions institutionnelles

font que vous trouvez des professionnels dont le travail est médiocre et qui ne sont nullement remis en cause.

**Au-delà des affaires pénales, de meurs ou de délinquance, dans quel créneau trouvera-t-on ces futurs experts?**

Des milliers d'enfants traversent le système judiciaire en Suisse romande. Outre les jeunes délinquants toujours plus nombreux, ce sont principalement des affaires de divorce, de séparations conflictuelles, de parentalité douteuse.

C'est là, à mon sens, que s'effectuera le vrai travail de l'expert en volume d'affaires. Son rôle sera important. Il interviendra dans des situations délicates en amenant une compréhension apaisante, une sorte de pédagogie du divorce ou de la délinquance pour les parents et des pistes pour les juges. Pistes qui permettront de mettre en place des arrangements sans préjudice de la qualité de vie de l'enfant.

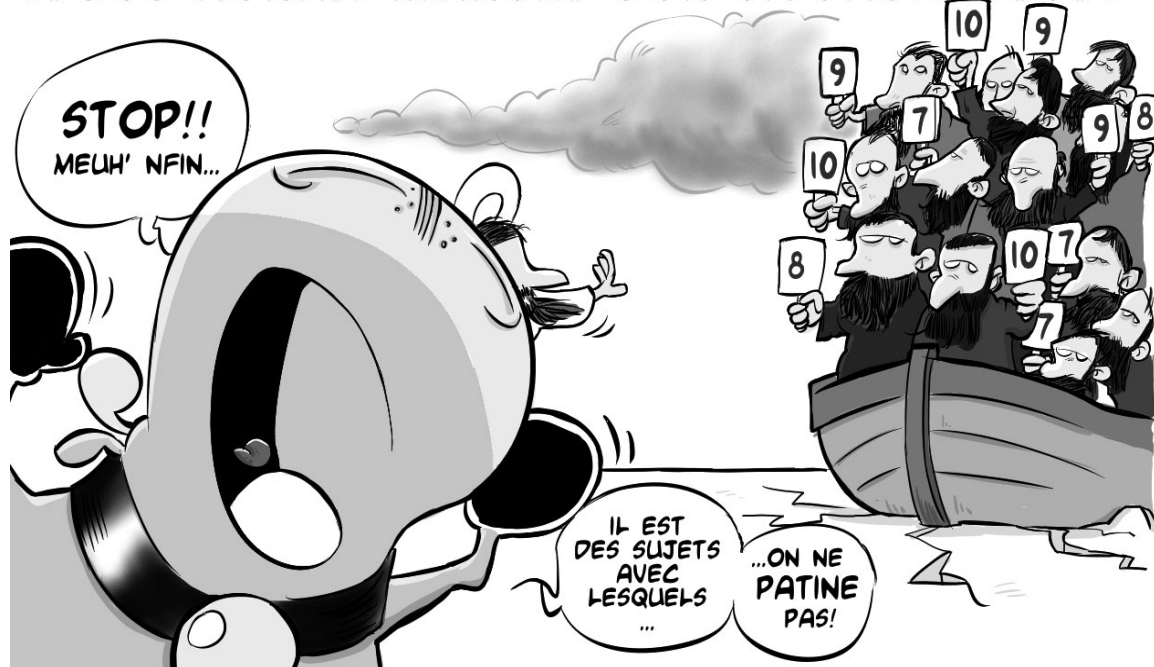


Philip Jaffé: «Cette formation permettra de créer un réseau de spécialistes.» BITTEL

## REINETTE

MIRACLE CONTESTÉ PAR UN MÉTÉOROLOGUE

### JÉSUS AURAIT MARCHÉ SUR UN LAC... GELE!



## TEMPS D'ARRÊT

JEAN-MARC THEYTAZ

### Le prix de la libéralisation chinoise

Le miracle économique de la Chine n'a en vérité rien de mystérieux ni de miraculeux.

Des études parues récemment laissent entrevoir que depuis le début de la libéralisation et l'entrée de la Chine dans l'OMC, des centaines de millions d'ouvriers chinois sont exploités, sous-payés, que le chômage de masse a nettement augmenté, que les inégalités se creusent de plus en plus et que la pauvreté devient un phénomène de masse.

En vingt ans, la Chine devient ainsi l'un des pays où il existe le plus d'inégalités sociales au monde et cela n'est pas près de s'améliorer, puisque l'organisation de défenses collectives des intérêts des travailleurs leur est interdite.

Les travailleurs chinois n'ont jamais entendu parler des 35 heures puisqu'ils sont à leur poste entre 60 et 70 heures par semaine; 250 millions d'entre eux soit 16,6%

de la population, vivent avec moins d'un dollar par jour et 700 millions avec deux dollars par jour, alors que les populations rurales se paupérisent de plus en plus.

Une situation qui est donc loin d'être idyllique pour la majorité des Chinois et une croissance économique qui occulte des drames humains de grande ampleur. Une libéralisation qui fait que les produits chinois inondent le marché mondial à des prix imbattables, mais au prix d'incommensurables souffrances humaines.

Le prix de la libéralisation est ainsi très lourd, et cette dernière ne profite qu'à un nombre restreint de cadres du système économique. Seule une meilleure répartition des ressources et des richesses engendrées par le libre marché pourrait rectifier le tir à moyen et long terme; mais actuellement, la direction prise par les autorités ne semble pas avaliser de tels choix...